Image not found or type unknown

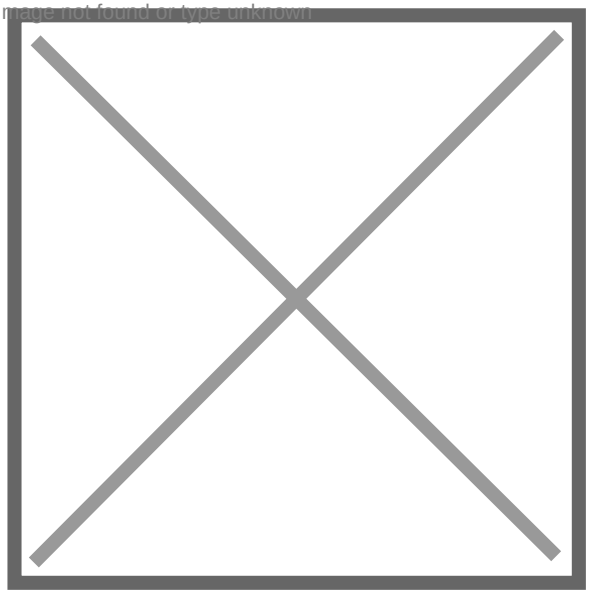

Convocation devant les prudhommes apres demission d'une employée

Par **girondeau**, le **10/08/2009** à **14:53**

Bonjour,

Présidente d'un centre de santé , nous sommes convoqués aux prudhommes par une employée qui a démissionné en invoquant une pression morale. Nous l'avions reçue ainsi que ses collègues pour éclaircir la situation mais nous n'avons constaté aucune pression sauf celles inhérentes à son travail et au contrôle de son travail par sa responsable et la Directrice. Cette personne voulait un départ négocié mais nous n'avons jamais envisagé de la licencier. Elle a donc démissionné au bout d'un mois et j'ai accepté sa démission tout en la regrettant Je ne sais pas quoi faire. Merci de m'éclairer

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés